

DÉCLARATION DE LA TAXE SUR L'HORLOGERIE-BIJOUTERIE-JOAILLERIE ET SUR L'ORFÈVRENERIE ET LES ARTS DE LA TABLE (vaisselle, verrerie et couverts de table)

Le retour de la déclaration remplie est obligatoire, quel que soit le montant de taxe due (voir au dos).

Partie de la déclaration à conserver par l'entreprise

A	Période de déclaration		Référence		N° Siret	
B	Chiffre d'affaires H.T. de l'entreprise				Date limite de versement	
C	HORLOGERIE-BIJOUTERIE-JOAILLERIE Chiffre d'affaires H.T. assujetti à la taxe	x 0,20 % =		HORLOGERIE-BIJOUTERIE-JOAILLERIE Montant de taxe due	E	
D	ORFÈVRENERIE-VAISSELLE-VERRENERIE-COUVERTS DE TABLE Chiffre d'affaires H.T. assujetti à la taxe	x 0,20 % =		ORFÈVRENERIE-VAISSELLE-VERRENERIE-COUVERTS DE TABLE Montant de taxe due	F	

TAXE SUR L'HORLOGERIE-BIJOUTERIE-JOAILLERIE ET SUR L'ORFÈVRENERIE ET LES ARTS DE LA TABLE

Partie de la déclaration à retourner avec votre règlement, à l'adresse indiquée au dos

A	Période de déclaration		Référence		N° Siret	
B	Chiffre d'affaires H.T. de l'entreprise				Date limite de versement	
C	HORLOGERIE-BIJOUTERIE-JOAILLERIE Chiffre d'affaires H.T. assujetti à la taxe	x 0,20 % =		HORLOGERIE-BIJOUTERIE-JOAILLERIE Montant de taxe due	E	
D	ORFÈVRENERIE-VAISSELLE-VERRENERIE-COUVERTS DE TABLE Chiffre d'affaires H.T. assujetti à la taxe	x 0,20 % =		ORFÈVRENERIE-VAISSELLE-VERRENERIE-COUVERTS DE TABLE Montant de taxe due	F	
			+			
			=	Montant total de taxe due	E+F	

Paiement par chèque à l'ordre du Comité Francéclat

